



CONCOURS D'ADMISSION 2022

prépa

10

Résumé de texte

Options Scientifique et Économique

● Mercredi 27 avril 2022 de 14h00 à 16h00

Durée : 2 heures

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :
14h20 - 17h00*

Consultez les consignes de l'épreuve en page 4.

CONSIGNES

Tous les feuillets doivent être identifiables et numérotés par le candidat.

Aucun document n'est permis. Le jury tiendra compte de la correction et de l'orthographe.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ECRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

Tournez la page s.v.p.

Pour conserver l'idéal d'émancipation des Lumières tout en déracinant le besoin de domination qui explique que le progrès se soit inversé en régression, il faut avoir de la considération envers le vivant, en soi et à l'extérieur de soi. Cette transformation intérieure est indispensable pour changer de Schème, il ne suffit pas d'adapter les Lumières passées à la réalité présente ; les nouvelles Lumières naissent d'un choc, qui est lié à la reconnaissance de la barbarie que l'humain peut exercer sur ses semblables et à la prise de conscience de la destruction de la nature et de la violence infligée aux animaux.

Analysant le lien entre ces destructions sans pour autant les confondre, les Lumières à l'âge du vivant découlent de cet humanisme blessé. Toutefois, le désir de transmettre un monde habitable qui est constitutif de leur projet ne provient pas seulement de motifs négatifs ; il se nourrit aussi de l'émerveillement devant la beauté du monde, du sentiment de responsabilité que l'on éprouve à l'égard des autres vivants et de la certitude que l'être humain est capable du pire, mais aussi du meilleur. Les Lumières écologiques ne s'imposent pas seulement parce qu'on a pris la mesure des dangers associés au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Leur contenu positif, qui en fait une force émancipatrice, est le fruit d'une proximité retrouvée avec le vivant qui change de fond en comble les représentations, les attachements, les évaluations et les émotions de chacun et assigne à la rationalité une autre tâche que celle qui consiste à maîtriser la nature en la réifiant pour en tirer les bénéfices. Les Lumières écologiques font le pari que l'être humain et les sociétés humaines sont capables d'évoluer dans le bon sens.

Ainsi, l'âge du vivant est celui d'un nouveau Schème et d'un nouvel imaginaire instituant. Si ce dernier se diffuse, de nombreuses personnes auront le désir de sortir de la situation de service que leur impose l'ordre économiste du monde pour se réapproprier leur existence et devenir des acteurs de la transition écologique. Ce nouvel imaginaire implique que la perception par les sujets du progrès social, leur manière de considérer les autres formes de vie et d'estimer leur place au sein de la nature ne sont plus les mêmes que dans le monde précédent.

Il n'y aura pas de société écologique et autonome sans cette rupture de la clôture qui correspond à la phase déconstructive et critique de l'émancipation. Celle-ci comporte aussi, comme on l'a vu, un élément dynamique et libérateur et ouvre un horizon d'espérance associé à un projet collectif. Rappelons que la crise existentielle qui est le point de départ de l'émancipation peut aussi être vécue par les groupes ou la collectivité. Cela survient en particulier au cours des périodes historiques qui se caractérisent par la confrontation des individus et des nations aux limites d'un système, par la perte des repères, mais aussi par la défiance à l'égard des institutions et des personnes incarnant l'autorité et par la montée de la contestation.

Ce n'est donc pas seulement du côté de l'expérience personnelle ni même des expérimentations locales qu'il faut se tourner si l'on veut comprendre pourquoi, à un moment donné de l'histoire et dans une société particulière, apparaissent, sans concertation et souvent dans un ordre qui défie toute logique, des signes avant-coureurs témoignant de l'effondrement d'un imaginaire

instituant et de l'émergence ou de l'espoir d'un autre imaginaire. Mais si la plupart des conflits sociaux, de nos jours, n'expriment pas d'idéal émancipateur, parce que les revendications restent souvent centrées sur des préoccupations individuelles, comme le pouvoir d'achat et les salaires, le besoin de faire entendre sa voix, y compris quand il ne s'agit que de contester l'ordre établi et le pouvoir en place, traduit le désir d'un changement social et politique. En outre, les mouvements sociaux, grâce à la prise de conscience qu'ils occasionnent et aux liens qu'ils permettent de nouer, peuvent aider les individus à élargir leur horizon et à acquérir une conscience politique. La condition pour que cela ait lieu est que l'idéologie ne soit pas omniprésente et que les personnes ne soient pas dans l'entre-soi, mais qu'elles parviennent à élaborer une réflexion critique sur le monde actuel -et pas seulement sur leur situation particulière. Comme l'écrit Jean Duvignaud « au moment où les institutions d'une société se déstructurent et laissent la place à l'effervescence d'individus, de groupements et de classes dynamiques orientés dans des sens multiples par des intentionnalités également multiples, se révèle ou se manifeste un besoin infini qu'aucune satisfaction jusque-là admise ne peut combler ou apaiser ». Cet « excès de désir », pour parler comme Durkheim, conduit souvent à la destruction, mais cela peut également déboucher sur une réflexivité accrue transformant les sujets en sujets politiques, doués d'autonomie existentielle et capables de s'engager en faveur de la collectivité.

Il est nécessaire que, dans la culture et les institutions, on ait ingéré les critiques adressées par le postmodernisme au rationalisme hégémonique des Lumières et que les idées associées aux Lumières à l'âge du vivant, notamment la critique de l'anthropocentrisme et même du spécisme, se diffusent. Sans ces changements individuels et collectifs, l'écologie restera superficielle et se réduira à des injonctions morales. Au contraire, considérée comme imaginaire instituant, elle peut devenir une force sociale et politique d'autant plus innovante qu'elle conduit à dépasser les frontières de son groupe et même des nations et à adopter un point de vue cosmopolitique.

Il importe donc de se demander comment les individus peuvent s'organiser pour que ce remaniement psychique et intellectuel, qui est vécu individuellement par un nombre croissant de personnes, crée un imaginaire collectif et devienne une force politique incontournable. Comment les institutions démocratiques peuvent-elles encourager cette auto-transformation de la société et faire en sorte que l'Etat lui emboîte le pas ?

L'émancipation se produit quand les individus et les groupes engendrent de nouveaux idéaux, qu'ils encouragent de nouvelles manières de produire, de consommer et de vivre ensemble, et que l'action collective prépare un terrain favorable à la rénovation des institutions. Toutefois, il faut que cette créativité ne soit pas réprimée par la société au sein de laquelle nous vivons et interagissons.

Une société autonome et écologique suppose des transformations profondes de la démocratie qui vont au-delà de ce qui est envisagé par les théoriciens de la démocratie délibérative. En effet, dans une société plurielle et complexe, où les interactions entre les personnes et les groupes font émerger des publics transnationaux et

où les effets de la mondialisation et du réchauffement climatique sont ressentis de manière hétérogène et à des rythmes différents, le recours au paradigme délibératif ne suffit pas. Non seulement il n'est pas assez inclusif, mais de plus, en dévoilant et en structurant les conflits pour construire un consensus, il comporte le risque de gommer les oppositions et d'occulter les rapports de pouvoir. Une véritable démocratisation de la société implique aussi que les citoyens évaluent les choix scientifiques, technologiques et écologiques de la société. Enfin, pour que les politiques publiques puissent corriger les injustices et permettre à chacun de développer son potentiel, les décideurs doivent connaître les différents besoins et les difficultés des citoyens. Or, l'influence des minipublics constitués par les conférences de citoyens et par des forums hybrides est limitée. Les procédures exigeantes de la démocratie participative sont utilisées, au mieux, pour informer les décideurs des attentes et des aspirations des populations et leur donner l'impression que leur avis sera pris en compte, mais les résultats auxquels parviennent les citoyens tirés au sort et impliqués dans ces forums inspirent rarement une politique publique.

Toutefois, les raisons pour lesquelles la démocratie doit être transformée plus radicalement que dans le modèle délibératif et participatif sont plus profondes que ne le suggèrent ces critiques désormais classiques. C'est l'idée que l'on puisse découvrir une volonté générale unifiée ou la construire grâce aux procédures délibératives et participatives qui est contestable. Cela ne signifie pas qu'il faille rejeter le volontarisme politique et l'interventionnisme étatique. Cependant, reconnaissons que, de nos jours, nous n'avons pas seulement affaire, comme dans toute société pluraliste et multiculturelle, à des valeurs et des intérêts divergents ; la réalité est que nous ne formons pas un tout et qu'il est nécessaire d'abandonner le modèle de la souveraineté populaire et de déclencher la démocratie.

Il faut rendre possible l'expression de points de vue multiples sans chercher absolument à les faire converger car le bien commun qui en résulterait serait artificiel, éphémère et serait ressenti comme une contrainte par la plupart des sujets concernés. C'est aux individus de s'organiser et, comme on le verra, aux publics de se constituer en faisant émerger des lignes de force pouvant éventuellement dessiner un projet politique que la tâche des représentants est de traduire de manière articulée et accessible. La démocratie est alors une méthode facilitant ce travail d'élaboration dans un contexte où la mondialisation et les technologies de l'information sont à la fois des obstacles et des ressources. Ces dernières permettent, en effet, la diffusion rapide d'informations dans le monde entier, rendant difficile la dissimulation de faits importants et contribuant à la formation de publics transnationaux, mais elles encouragent aussi la simplification, répandent des inexactitudes et poussent les individus à échanger surtout avec ceux qui pensent comme eux.

Des changements profonds dans la manière de penser le *demos* et de gouverner visant à un approfondissement, voire à une radicalisation, de la démocratie, sont nécessaires. Le peuple n'est plus un tout unifié qu'il s'agirait de représenter, comme dans le modèle bonapartiste de la représentation -incarnation. Il ne suffit pas non plus de l'approcher dans sa polyphonie

en espérant construire au fil du temps la volonté générale. Car cette conception qui insiste sur la fonction éducative de la représentation suppose que les clercs et les élus ont des compétences leur conférant une supériorité sur les autres qui les rend aptes à identifier le bien commun à la place des représentés.

Ainsi, le tournant délibératif qui, depuis Habermas, a inspiré de nombreux chercheurs optant pour une conception consensuelle ou, au contraire, agonistique de la délibération, doit être complété par une approche pragmatiste substituant à la notion de souveraineté populaire celle de publics. Cette notion, empruntée à John Dewey, désigne l'ensemble des individus qui souffrent des conséquences indirectes de la mondialisation, des technologies, du réchauffement climatique, bref, de l'action collective dont les effets ne sont pas forcément voulus ni prévisibles. Il est indispensable que les individus et les groupes puissent exprimer leurs besoins et leurs revendications afin que l'Etat apporte une réponse adaptée à leurs demandes de soin ou de réparation, au lieu d'appliquer des normes abstraites. Il est également fondamental de comprendre, que, du moins dans un premier temps, il n'y a pas un seul public formant une véritable communauté politique, mais plusieurs publics disséminés qui ne se connaissent pas forcément et dont les intérêts ne se chevauchent pas. Les institutions démocratiques, les médias et la culture ont pour tâche de favoriser les échanges et les interactions entre ces différents publics en veillant à ce qu'aucun d'eux ne confisque le bien commun.

La démocratie devient donc un régime à perspectives multiples encourageant l'émergence de publics interagissant entre eux et avec les institutions. Ces dernières doivent également contribuer à la formation du jugement des individus et à la diffusion des connaissances et des informations nécessaires. C'est de cette manière que les gouvernements pourront être éclairés sur l'état de la société, c'est-à-dire sur les conséquences directes et indirectes que les phénomènes climatiques, économiques, géopolitiques et les évolutions technologiques ont sur la vie des individus et sur les publics. En outre, les représentants pourront également évaluer l'impact des politiques publiques qu'ils conduisent et ils se rendront ainsi mieux compte des dommages engendrés par une gestion technocratique des problèmes écologiques et sociaux.

Au lieu de venir d'en haut, comme dans le modèle du despote éclairé qui est encore l'habitus des gouvernants et des intellectuels se réclamant de l'héritage des philosophes du XVIII^e siècle, les Lumières à l'âge du vivant naissent des interactions entre les individus et leurs milieux.

Corine PELLUCHON

Les Lumières à l'âge du vivant,

Editions du Seuil, 2021, pages 178-184.

CONSIGNES DE L'ÉPREUVE :

- 1 - **RESUMER** ce texte en 250 (DEUX CENT CINQUANTE) MOTS.
On tolère 10 % en plus ou en moins (225 au moins, 275 au plus).
*Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera gravement sanctionné :
par exemple, un résumé atteignant 300 ou n'atteignant pas 200 mots, sera noté zéro.*
- 2 - **DONNER UN TITRE** au résumé (les mots du titre n'entrent pas dans le décompte des mots).
La qualité du titre compte dans le barème d'évaluation de la copie.
- 3 - **INDIQUER LE NOMBRE DE MOTS UTILISÉS** en portant les mentions suivantes très lisiblement et à l'encre :
repère formé d'un double trait // dans le texte écrit après chaque tranche de 50 mots, décompte chiffré
cumulatif (**50, 100, 150**, etc) en regard dans la marge, total exact en fin d'exercice.

*N.B. : On entendra par **MOT** l'unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Ainsi : « **I'** » compte pour un(1) mot et « **c'est-à-dire** » compte pour quatre (4). Cette convention est celle des travaux de statistique lexicale (B.O.E.N. no 27-07/83).*

*Exception : les lettres euphoniques ne sont pas comptées comme mot. Ex. : « **a-t-il** » compte pour deux (2) mots, **t** étant la lettre euphonique. Tolérance : tout nombre (cardinal ou ordinal) sera compté pour un seul mot. Ex : 1988, XXI^e.*